Les municipales vues de l'agglo

VESOUL

Tour d'horizon des communes de l'agglomération de Vesoul, à l'approche des élections municipales : quels maires y retournent ? Qui raccroche ? Photo d'archives ER

> CAHIER LOCAL

Municipales : tour d'horizon dans l'agglomération

Sept maires repartent, huit laissent leur place, les autres réservent encore leur décision. Les élections municipales en mars devraient apporter un peu de changement dans l'agglomération de Vesoul. Tour d'horizon dans les 19 communes (hors Vesoul) de l'unique agglomération de la Haute-Saône.

Au revoir

Ils ont déjà beaucoup donné de leur temps et leur énergie au service de leurs communes, et souhaitent désormais passer la main. Dans les dix-neuf communes (hors Vesoul) de l'agglomération vésulienne, huit maires renonceront à leurs écharpes, le 23 mars.

Dans les communes les plus peuplées, on retiendra le départ de Jean-Marie Schiber, à Frotey-lès-Vesoul (1 411 habitants*), ou de Jean-Pierre Wadoux, qui tourne une page après 18 années à la tête de Noidans-lès-Vesoul (1 992 habitants). À Pusey (1 474 habitants), le départ prochain de René Regaudie n'était pas vraiment un mystère, tout comme celui de François Baptizet, qui avait annoncé au conseil municipal de Quincey (1 399 habitants), il y a presque un an qu'il n'y aurait, pas pour lui, de prochain mandat. Maire depuis 25 ans à Navenne (1 660 habitants), Alain Boudot a également annoncé qu'il raccrocherait.

On notera également les départs annoncés de Bruno Michel à Villeparois (nord de l'agglo), d'André Ancel à Montcey (nord est), et de Jean-François Poisot, à Andelarrot.

8

Ils sont huit maires de l'agglomération de Vesoul à ne pas briguer de nouveau mandat.

Ils briguent un autre mandat

À Échenoz-la-Méline (3 231 habitants), Serge Vieille briguera un nouveau mandat. Dans les communes plus petites, on note la candidature d'Alain Carmantrand (Charmoille), de Sébastien Galmiche (Colombier), de Nicolas Virot (Chariez), de Pierre Emann (Coulevon), et de Mathieu Normand (Mont-le-Vernois).

Quelques-uns entretiennent le mystère…

Trois élus réservent encore leur décision. C'est le cas de Nadine Munier, à Vaivre-et-Montoille (2 417 habitants), ou encore de Jean-Paul Kalanquin, à Pusy-Epenoux. À Montigny-lès-Vesoul, Philippe Combrousse « pourrait se manifester ce jeudi, ou, au plus tard, le 14 février, jour de la Saint-Valentin », assure-t-il. Suspens !

Reste Jacques Brouillard, maire de Comberjon, que nous ne sommes pas parvenus à joindre.

D'autres, au contraire, se manifestent

Là où les premiers édiles s'en vont, des candidats se sont déjà fait connaître. Très souvent d'anciens adjoints : c'est le cas à Noidans-lès-Vesoul, qui détient pour l'heure le record de prétendants (lire par ailleurs). À Frotey-lès-Vesoul, l'actuel premier adjoint Christophe Tary travaille aussi sur sa liste. À Navenne, Serge Dudnik, 2nd adjoint, aimerait succéder au maire sortant, quand, à Pusey et Andelarrot, les actuels 3e adjoint, Jean-Jacques Polien et Gérard Cousin, aimeraient également reprendre le flambeau.

On demande une tête de liste

Dans d'autres communes, des discussions sont en cours dans l'espoir de trouver une tête de liste. À Villeparois, plusieurs élus seraient partants pour être sur une liste, mais pour l'heure, aucun ne semble vouloir en prendre la tête. À Montcey, des adjoints discutent, également…

La parité attendra

Dans l'actuel paysage politique de l'agglomération, on recense seulement deux femmes à la fonction de maire : Nadine Munier (Vaivre) et Évelyne Chavanne (Andelarre). La prochaine échéance ne devrait pas encore instaurer la parité à la tête des mairies de la CAV, puisqu'on recense seulement deux candidates officielles : Évelyne Chavanne toujours, et Marie-Claude Degroiselle, qui travaille toujours sur sa liste à Vaivre-et-Montoille.

Laurie MARSOT

(*) Chiffres de l'Insee, pour l'année 2017.

Infographie LERCOMPO WEB

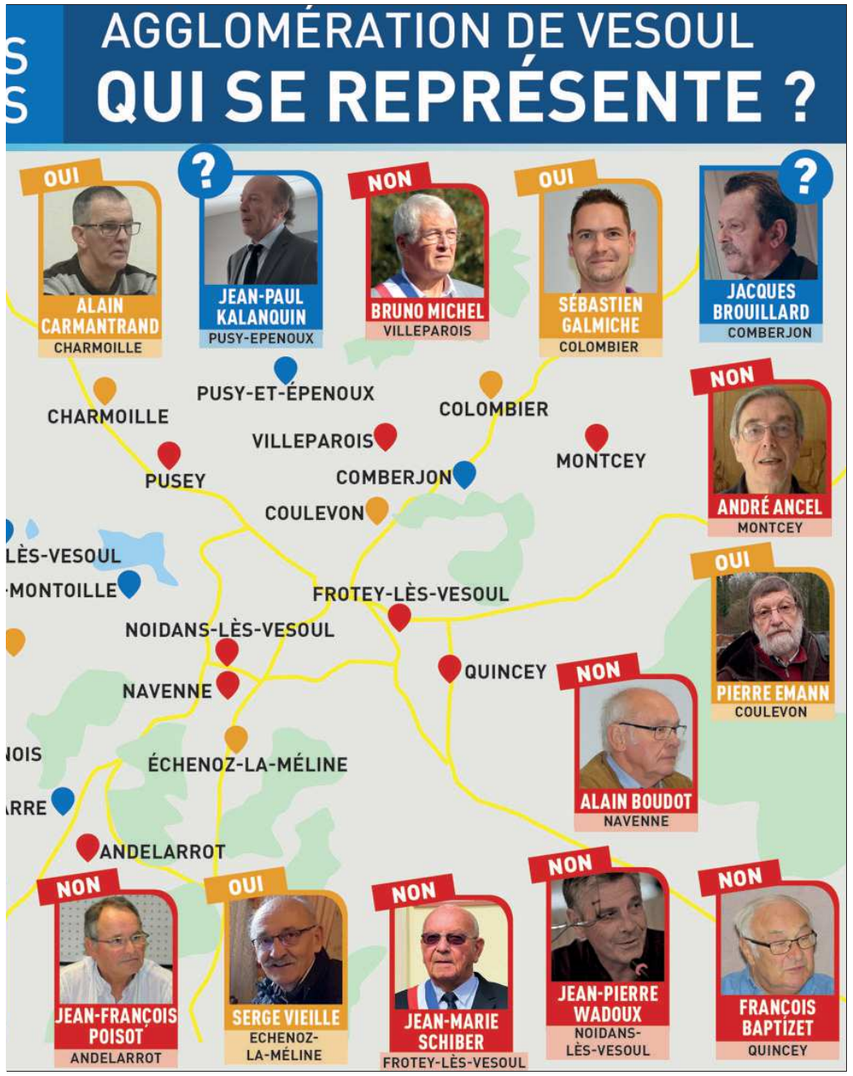

Les maires sortants dans l'agglomération de Vesoul. Avec un point d'interrogation : les élus qui réservent encore leurs décisions, et Jacques Brouillard, maire de Comberjon, que nous ne sommes pas parvenus à joindre.
Infographie LERCOMPOWEB

Emploi et logement au menu des élus intercommunaux

La reconversion du collège Gérôme : c'est un des principaux dossiers sur lequel les élus de l'Agglo devront plancher dans les années à venir. Photo ER/Bruno GRANDJEAN

Les prochaines élections municipales vont redessiner, en partie au moins, la composition du conseil communautaire de l'Agglomération de Vesoul. Alain Chrétien, actuel président de la CAV, ne s'en cache pas : s'il est réélu à Vesoul, il briguera un nouveau mandat à la tête de l'agglomération.

Les enjeux du prochain mandat s'articulent autour de deux grands thèmes : l'économie et l'emploi ainsi que le logement. La CAV travaille notamment à l'aménagement de la zone d'activités d'Echenoz-Sud, près du rond-point de Vallerois-Lorioz. Trente hectares de terrain seront destinés à accueillir des entreprises industrielles et artisanales sur un axe stratégique, avec accès direct à la RN 57 en direction de Besançon et à la future déviation Est de Vesoul. Les premiers terrains viabilisés pourraient être proposés à la vente dès 2021.

La CAV a racheté fin 2019 le bâtiment de l'ancienne Délégation militaire départementale, au cœur de Vesoul. Objectif : y regrouper des services de la Ville de Vesoul et de l'agglomération, mais aussi amener de l'activité économique au centre-ville. Le rez-de-chaussée du bâtiment doit accueillir un espace de travail partagé ainsi qu'un « fab lab ». Les travaux de réaménagement, estimés à 3 millions d'euros et subventionnés à 75 %, pourraient commencer en 2021.

La reconversion de l'ancien collège Gérôme en « Cité Gérôme », à Vesoul, est aussi à l'étude avec le Département. Des logements seraient créés, ainsi que des bureaux. Le musée municipal Georges-Garret pourrait aussi devenir le Musée Gérôme et déménager dans l'ancien collège. Autre dossier d'envergure suivi par la CAV : celui de l'aménagement de l'ancien hôpital Paul-Morel, où un projet de création d'un hôtel thématique sur le vin a été présenté.

Côté infrastructures routières, le projet de déviation Est de Vesoul sera au centre des discussions dans les années à venir. Ce tronçon doit faire la jonction entre la RN19 à l'est de Vesoul et la RN57 au sud de Vesoul. À l'échelle locale, il doit permettre de limiter le trafic dans la traversée de Vesoul. La CAV ne finance pas le dossier, mais le défend pour voir débuter les travaux dans les années à venir.

Guillaume MINAUX

Un cas d'espèce : trois « sortants » veulent de nouveau rentrer

Le retrait du maire Jean-Pierre Wadoux, après trois mandats, laisse Noidans-lès-Vesoul dans une situation étonnante. Si l'élu a très rapidement souhaité apporter son soutien à un de ses adjoints, en l'occurrence Philippe Chatelain, son choix n'a pas fait l'unanimité dans sa propre équipe. L'adjoint aux affaires sociales Michel Stofleth, 70 ans, a décidé de monter sa propre liste. Il brigue ainsi un quatrième mandat, mais pour le poste de maire cette fois. Un autre conseiller municipal, Sylvain Guillemain, 63 ans, tient à préciser qu'il était bien l'opposition et annonce une liste apolitique.

La bataille risque d'être rude pour emporter les suffrages des Noidannais. L'enjeu est important pour cette commune du sud vésulien très bien portante. Philippe Chatelain a reçu le soutien d'EELV même s'il se déclare lui aussi sans étiquette précise. Michel Stofleth, lui, se prévaut de son bilan aux affaires sociales. Quant à Sylvain Guillemain, il estime pouvoir apporter une plus-value. Les trois listes de 19 personnes ne sont pas encore connues.

Trois listes convoiteront la mairie en mars prochain. Photo ER/L'Est Républicain

70A02 - V1

> « Ça fera 25 ans que je suis élu au conseil municipal. Je n'ai aucun regret. Je veux désormais consacrer un peu plus de temps à ma famille. Ça a été une expérience très intéressante. »
>
> **Bruno Michel, maire de Villeparois**

Pour redonner vie à l'ancienne Délégation militaire départementale, à Vesoul, l'agglomération envisage d'y engager 3 millions d'euros de travaux. Archives ER/Guillaume MINAUX

70A03 - V2